

## COMPTES RENDUS

## 1. CAMBODGE : DE LA MODERNITÉ À LA NATION

**THIOUNN, Oknā Veang, *Voyage du roi Sisowath en France en l'année du cheval, huitième de la décade, correspondant à l'année occidentale 1906*, traduit du khmer, présenté et annoté par Olivier de BERNON, Paris, Mercure de France, « Le temps retrouvé », 2006, 267 p. + 11 photos.**

C'est à l'occasion du centenaire de la visite du roi Sisowath en France qu'Olivier de Bernon publie au *Mercure de France* la traduction du récit de voyage rédigé par le ministre du palais, l'Okñā Vāṃṃ Thiounn. Indépendamment du caractère hagiographique d'une telle publication à résonnance diplomatique – célébrer l'anniversaire des bonnes relations franco-cambodgiennes – celle-ci constitue un élément notable porté au dossier de l'histoire coloniale, en ce qu'elle fait la part belle à un document cambodgien. Ce type de sources reste en effet trop souvent minoré par une historiographie encore largement européen-centrée, en dépit de la prolifération de tout un appareil théorique sensé l'en disculper<sup>1</sup>, et malgré de récents travaux allant dans le sens d'un rééquilibrage<sup>2</sup>. Le règne de Sisowath a fait lui-même l'objet d'un livre<sup>3</sup>, utile mais décevant à raison précisément qu'il délaisse nombre de sources khmères qui eussent pu être exploitées avec profit. En ce qui concerne le voyage proprement dit, sa réception par la presse française est traitée dans un mémoire universitaire<sup>4</sup>, tandis qu'une notule évoque sa possible signification, pour le souverain, dans les termes de la tradition royale khmère<sup>5</sup> ; puis, toujours à l'occasion

<sup>1</sup> Pour une critique de ces néo-discours à forte prétention déconstructionniste, qui échouent à s'affranchir du cadre chronologique surdéterminé de l'histoire coloniale à raison qu'ils ignorent la propre historicité des sociétés autochtones, v. SUBRAHMANYAM, Sanjay, l'introduction de Velcheru NARAYANA RAO, David SCHULMAN et Sanjay SUBRAHMANYAM, *Textures du temps. Écrire l'histoire en Inde*, Paris, Seuil, 2004, 411 p.

<sup>2</sup> Par exemple, GUÉRIN, Mathieu, *Paysans de la forêt à l'époque coloniale. La pacification des hautes terres du Cambodge (1863-1940)*, Paris, Bibliothèque d'Histoire Rurale n°10 / EFEO, 2008, 356 p.

<sup>3</sup> TULLY, John, *Cambodia Under the Tricolour: King Sisowath and the 'Mission Civilisatrice', 1904-1927*, Melbourne, Monash Asia Institute, 1996, 352 p.

<sup>4</sup> MILLOT, Christine, *Le Voyage du roi Sisowath en France en 1906*, Mémoire pour le DEA de méthodes de l'histoire, de l'archéologie et de l'histoire de l'art, EPHE, IV<sup>e</sup> section, 1998.

<sup>5</sup> MIKAELIAN, Grégory, « Présentation éditoriale de la réimpression en ligne de Savine, Albert, "Le roi du Cambodge", *La Nouvelle Revue*, 15 juin 1906, p. 560-570 », publication numérique consultable sur le site de l'Association d'Échange et de Formation pour les Études Khmères, [http://aefek.free.fr/iso\\_album/savine.pdf](http://aefek.free.fr/iso_album/savine.pdf), mai 2004, 4 p.

du centenaire de la venue de Sisowath, une exposition des aquarelles de Rodin a donné l'opportunité aux commissaires de publier quelques documents inédits sur l'épisode marseillais du périple, autour du choc esthétique ressenti par le célèbre sculpteur face aux danseuses du ballet royal, lors de l'Exposition Universelle<sup>6</sup>.

Sur l'auteur du récit, le fameux Thiounn, on sait peu de choses, en dehors du fait qu'il appartient à cette nouvelle élite francophile culturellement métissée, catapultée jusqu'aux plus hautes charges de l'administration royale grâce à l'interprétariat franco-khmer (tout comme Son Diêp, originaire de Travinh) : il était d'ascendance chinoise, devait intégralement sa carrière à la France, et fut perçu par les milieux palatins comme un parvenu, homme de paille du Protectorat<sup>7</sup>. On lui connaissait déjà des écrits en français sur la littérature orale et les cérémonies royales cambodgiennes<sup>8</sup>, de même que des écrits cambodgiens en rapport à ses fonctions palatines<sup>9</sup>, à commencer par sa version des *Chroniques royales*<sup>10</sup>.

<sup>6</sup> VILAIN, Jacques ; HERPIN, Hugues ; DELCLAUX, Marie-Pierre, *Rodin et les danseuses cambodgiennes : sa dernière passion*, Paris, Musée Rodin, 2006, 179 p.

<sup>7</sup> Sino-khmer – Yukanthor l'appellera avec dédain 'le métis' – il naquit le 19 avril 1864 à Kompong Chnnang, dans le *sruk* de Longvek. Son père, qui occupait des fonctions honorifiques à la Cour de la Reine Mère à Oudong, se serait ensuite engagé dans des affaires de commerce sur Phnom Penh. C'est là que son fils entre à l'École Franco-cambodgienne et qu'il est sélectionné parmi huit autres élèves pour aller étudier au lycée Chasseloup-Laubat de Saigon en 1882. Il entre dans la fonction administrative française l'année suivante, comme interprète. Il doit ensuite son ascension à Auguste Pavie qui l'emmène d'abord en expédition cartographique dans sa province natale, Kompong Chhnang, en 1884, puis l'inclut dans la première promotion de l'École cambodgienne de Paris en 1885, avec douze autres rejetons de dignitaires francophiles. Rentré au Cambodge, il aurait peut-être été administrateur des affaires indigènes à Hatiên, puis il est nommé interprète le 1<sup>er</sup> février 1888 et rattaché à la mission Pavie. Il accompagne ainsi le chef de la Mission du 24 mars au 6 juillet 1894 de Bangkok au Laos oriental et occidental, puis suit Lefèvre-Pontalis dans sa tournée à Xieng-Khong. Fort de ces appuis français, il entame une carrière politique lorsqu'il est nommé deuxième Secrétaire du Conseil des Ministres en 1891. C'est ensuite contre l'avis de Norodom et sur la suggestion impérieuse du Résident Supérieur qu'il est nommé Secrétaire Général et membre de droit du Conseil en décembre 1899. Il fut ensuite placé auprès du roi Norodom par le Résident Supérieur Boullouche (1900) et nommé ministre du Palais, des Finances et des Beaux-Arts en 1902. Son influence s'accroît sous le règne de Sisowath, puis sous celui de Monivong durant lequel il reçoit le titre de Samdach Chau Hvea. Il est ensuite écarté par les Français en 1941, non sans que son fils, Thiounn Hol, ait été nommé Secrétaire Général du Conseil des Ministres. Il meurt en 1946. Considérablement enrichi grâce à sa charge – Yukanthor l'accusait d'être corrompu – il est lié par le mariage de sa fille aux Poc, alliés de leur côté à la famille royale, le prince Monireth ayant épousé une Poc. Voir NÉPOTE, Jacques, *Base de données numériques sur les personnalités cambodgiennes identifiables à partir de la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle. 3200 fiches informatisées*, (de la simple identité à une biographie détaillée de plusieurs pages), inédit ; EDWARDS, Penny, *Cambodge: The Cultivation of a Nation, 1850-1945*, Melbourne, PhD., 1999, pp. 106-107, 118-119, 125-126, 138-139.

<sup>8</sup> On lui doit la traduction d'une partie d'un volume de conte publié par Pavie : PAVIE, Auguste, *Contes populaires du Cambodge, du Laos et du Siam*, Paris, Ernest Leroux, 1903, 209 p. ; quelques articles sur les cérémonies royales : « Cérémonie du transfert de la salle Moha, Monti » et « Cérémonie de la remise des Titres Royaux », *Revue Indochinoise*, n°2, 1904, pp. 79-81 ; puis ses *Danses cambodgiennes, d'après la version originale du Samdach Chaufea Thioum...*, revue

Le traducteur, directeur d'études à l'École Française d'Extrême-Orient, s'éloigne ici de son champ d'études premier. Spécialiste du bouddhisme khmer, il s'est en particulier intéressé aux rapports entre les rituels et l'écrit dans la tradition cambodgienne<sup>11</sup>. Mais, issu par filiation de la tradition orientaliste française, il s'attache aussi ponctuellement à l'histoire de la geste française en Indochine<sup>12</sup>. C'est peut-être là qu'il faut chercher l'origine de cette publication.

Édition critique du journal de Thiounn, l'ouvrage offre au lecteur la traduction d'une source de première main conservée à la Bibliothèque nationale de Phnom Penh (cote ta.35/1-7.166), jusqu'alors inconnue des spécialistes. Il comprend une présentation des contextes et du texte en 22 pages, puis le récit proprement dit. Étalaé sur 224 p. découpées par le traducteur en douze chapitres qui suivent les étapes du périple, celui-ci est une commande officielle du roi Sisowath, sans doute dictée par le ministre du palais à partir de ses propres notes à trois scribes différents. Sont relatés le voyage de l'aller, du 7 mai au 10 juin 1906 puis une partie seulement du séjour en France car le récit, manifestement inachevé, s'interrompt brutalement, taisant les deux dernières semaines passées à Nancy et Marseille, du 6 au 20 juillet, de même que le voyage du retour, du 20 juillet au 20 août. Le traducteur agrmente le récit de 4 documents d'archives également inédits, précisant les conditions du voyage et présentés au titre d'annexes (32 p.). Un appareil critique placé en fin de volume (54 notes, 4 p.)<sup>13</sup> et une table analytique des matières donnant le titre des chapitres et des sous-chapitres achèvent l'ouvrage. Un cahier photographique central de 4 pages offre onze vues des protagonistes de la délégation khmère prises au Cambodge ou durant le séjour en France.

---

et augmentée par Jeanne CUISINIER, illustrations de Sappho Marchal, Hanoi, Impr. d'Extrême-Orient, 1930, 97 p.

<sup>9</sup> Un recueil des légendes des fresques du *Rāmakerti* de la pagode d'Argent (v. NÉPOTE, Jacques, avec Marie-Henryane GAMONET, « Le Ramayana au Palais Royal de Phnom-Penh. Une vision du politique et de la royauté au début du XX<sup>e</sup> siècle. I. Les peintures du Vat Prah Keo », *Péninsule* 40, 2000 (1), pp. 5-106), ainsi que nombre d'écrits officiels comme des programmes de cérémonie du palais (v. par exemple, dans le don France Leclère de la bibliothèque municipale d'Alençon, le ms. 704).

<sup>10</sup> Dites 'VJ' (ms. de l'Institut Bouddhique g. 53), achevées le 20 mars 1934.

<sup>11</sup> BERNON, Olivier (de), *Littératures et rituels des Bouddhistes du Cambodge, de la philosophie aux études historiques*, synthèse des travaux, habilitation à diriger des recherches, s.d., 60 p.

<sup>12</sup> IDEM, *L'École française d'Extrême-Orient et le Cambodge, 1898-2003*, préface de Jean-Pierre Drège, Paris, EFEO, 2003, 95 p.

<sup>13</sup> Si l'appareil critique de la traduction a été réduit à la portion congrue, c'est parce que l'original a fait l'objet d'une édition intégrale par ailleurs. Le lecteur soucieux d'avoir accès au manuscrit khmer pourra donc s'y reporter : BERNON, O. (de) & ANTELME, Michel, *braḥ karuṇā braḥ pād samtec braḥ śisuvatthi braḥ cau kruṇ kambujādhipatī braḥ rajadamṇōr dau kruṇ pārāṃhasēs chnām mamī aṭṭhasāk<sup>3</sup> trūv nīn chnām pārāṃṇ 1906, nibandh toy anak Ukā<sup>3</sup>ā vāmṇ vara: vīeñ jāy adhipatī bibhākti sriṅgār Uttam krum bāhu Juon*, introduction et édition du texte khmer, Phnom Penh, Édition de la Bibliothèque Nationale, 2006, xviii + 189 p.

Outre l'édition d'un texte permettant d'informer un épisode savoureux de la Belle Époque qui défraya la chronique – on imagine la machine à fantasme que dût représenter la visite d'un roi des tropiques affublé de son 'harem' dansant immortalisé par Rodin – l'intérêt revendiqué du document tient plus académiquement au genre original dont il relève. Le récit de voyage, advenu tardivement dans la littérature cambodgienne, serait dû au contact colonial qui, sécurisant le territoire des Khmers, leur autorisait dès lors une nouvelle ouverture sur le monde, par delà des frontières désormais assurées (p. XVII). Par là, le traducteur souligne implicitement le caractère fécond de ce contact, nonobstant d'inévitables malentendus et de nécessaires divergences d'intérêt, au sujet desquels le règne de Sisowath constitue une notable accalmie, ce dernier incarnant la carte française dans le jeu politique cambodgien, et cela bien avant son accession au trône.

Au-delà de ces attendus, et bien qu'il n'ait pas cherché à tirer les leçons historiques qu'elles eussent pu susciter, O. de Bernon offre au lecteur attentif nombre de données nouvelles sur le règne de Sisowath, à un moment critique puisque le voyage précède immédiatement les négociations franco-siamoises relatives au processus de rétrocession des provinces de l'Ouest, préludes à la signature du traité du 23 mars 1907<sup>14</sup>. Le manuscrit livre ainsi moult détails intéressants l'atmosphère qui avait cours dans le petit monde du palais, depuis les princes, ministres et traducteurs jusqu'aux danseuses du ballet royal. Autant dire que sous des airs de récit officiel, sec et aseptisé, le document recèle des informations qui, aussi bien par leurs absences là où l'on s'attendrait à les trouver, satisferont au premier chef les historiens.

Dans sa présentation, O. de Bernon commence par rappeler les circonstances du voyage. Pour le roi khmer, il s'agissait de démontrer à ses sujets qu'en étant reçu comme un chef d'État à part entière, la permanence du faste royal était assurée malgré l'ombre portée par la soumission au Protectorat, faste dont la rétrocession des provinces de l'Ouest et possiblement le financement d'une armée khmère moderne devaient être la conséquence tangible : les négociations sont tues par le récit de Thiounn, mais elles se tinrent bien un mois avant la visite du roi de Siam, Chulalongkorn, à Paris. Pour la France, il s'agissait essentiellement de promouvoir l'administration directe des indigènes en montrant la plus grande efficacité du protectorat sur la colonie, et accessoirement de présenter le ballet royal comme clou de l'Exposition Universelle de Marseille. Puis O. de Bernon donne la composition de la suite du roi (plus d'une centaine de personnes), en dépeignant les principaux acteurs : Thiounn, mais aussi Col de Monteiro, le ministre de la justice incarnant le parti de la résistance aux Français sous Norodom et pour cette raison mis en retrait, le prince Essaravong, la princesse Somphady, maîtresse du ballet, Son Diép, francophile déclaré chargé de surveiller les turbulentes danseuses, puis les fonctionnaires français accompagnant la délégation (le chef de mission Fernand

---

<sup>14</sup> Voir la note critique de Nasir ABDOUL-CARIME dans « À signaler », *Bulletin de l'AEFEK*, n°11, janvier 2007, <http://aefek.free.fr/pageLibre0001074e.html>.



Gautret, le docteur Philippe Hanh, interprète du roi, et Pierre Munier, aide de camp du roi). Il s'attache alors à reconstituer la partie manquante du récit avant de présenter le genre et la structure du texte, et finalement le manuscrit (« Introduction », p. I-XXII).

Vient le « Voyage de Sisowath en France ». « Les préparatifs du voyage » (chapitre I, pp.11-29) contiennent le préambule de l'auteur expliquant les circonstances de la rédaction, puis plusieurs proclamations, ordonnances, circulaires et décrets royaux d'avril et mai 1906 portant sur l'organisation du voyage, la composition de la délégation, l'organisation du ballet et, chose notable, la tenue de rites propitiatoires préalables au départ, en particulier l'invocation des génies protecteurs et du Bouddha du Phnom Del, une mystérieuse « montagne de la joie des voyageurs » sise dans la province de Choeng Prey. Suit le récit du voyage de l'aller qui s'étend sur les huit premiers chapitres, de Phnom Penh (chap. II) à la Méditerranée (chap. VIII) en passant par Saïgon (chap. II & III), Singapour (chap. IV), Ceylan (chap. V), la navigation de Colombo à Suez (chap. VI), le canal de Suez (chap. VII) (pp. 31-99). Le séjour en France occupe le reste du récit : après une description de la ville de Marseille (chap. IX), et du voyage jusqu'à Paris (chap. X), sont relatés le séjour sur Paris (chap. XI), puis le déplacement jusqu'à Nancy (chap. XII) (pp. 101-224). Viennent les annexes dont les quatre premières sont en réalité des morceaux du manuscrit placés à part pour fluidifier la lecture du texte, les quatre autres comprenant, d'une part, trois comptes rendus administratifs signés François Gautret, chef de la mission d'accompagnement du roi, et, d'autre part, la proclamation royale prononcée par Sisowath à son retour au Cambodge et à l'intention de ses sujets, annonçant la rédaction du récit de Thiounn (p. 227-258).

La première lecture déconcerte. On cherche, assommé par l'énumération laborieusement descriptive des lieux traversés, l'intérêt global du texte, et la déception de poindre : tant de pages accumulées pour dire si peu relève de la gageure, et provoque l'amertume, tant le genre du récit de voyage est évanescant ; on en dénombre quatre avec celui de Thiounn<sup>15</sup>, perdus dans un entrelacs de littératures religieuse, didactique, normative, etc., aux antipodes de la transcription du réel. On se laisse alors à penser qu'il eût suffi qu'un seul de ces récits fût consacré à la description d'une province éloignée du pays khmer, pour que notre préhension de la société cambodgienne en sortît bousculée. Or le paradoxe est là : la description pointilliste des êtres et des choses ne vaut que pour le monde éloigné, pas pour le sien propre. Ce qu'on connaît bien on le tait, quand on ne le cache pas. L'historien est donc condamné à lire une plate reconstitution d'un tableau connu (la France de la

<sup>15</sup> Ainsi que le rappelle le traducteur (p. XVII-XVIII) : le *Pèlerinage à Jetapon* (Bénarès), « entrepris par trois moines cambodgiens entre 1866 et 1873 » ; le « *Poème de Hong Kong* qui relate la croisière que fit le roi Norodom à Hong Kong, Macao, Canton et Manille en 1872 » ; puis le *Voyage en France pendant l'Exposition universelle de 1900 à Paris* par Son Diép, v. KHING, Hoc Dy, « Le voyage de l'envoyé cambodgien Son Diép à Paris en 1900 », [in] SALMON, Claudine, éd., *Récits de voyages des Asiatiques. Genre, mentalités, conception de l'espace*, Paris, EFEO, coll. « Études thématiques », n° 5, 1996, pp. 363-383.

Belle Époque), non toutefois sans s'étonner de l'acuité dont fait montre le ministre francophile : force est de constater qu'en sens inverse, on ne dispose guère de récit français décrivant avec un tel luxe de détails (jusqu'aux menus culinaires ! p. 180), par exemple la ville de Phnom Penh, ce qui tendrait à signifier que les Khmers observaient aisément les Français quand la réciproque était moins évidente. À moins qu'il ne faille y voir une divergence structurelle d'appréhension de l'environnement, en constatant par exemple que les énumérations fastidieuses, comme celle des hôtels et magasins (p. 114-116) ou des banques (p. 117), rappellent étrangement le style des codes juridiques khmers, pour lesquels la mesure de toute chose, autrement dit la loi, l'ordre, l'organisation du monde et sa représentation au sens large s'obtiennent en hiérarchisant les différentes valeurs d'après le rang des officiers concernés.

Ce qui ouvre la voie vers une plus juste appréciation du texte : son intérêt résiderait moins dans le message véhiculé que dans le fait qu'il a été produit, et pas par n'importe qui. À cet égard, si le genre du récit de voyage est imputable au contact colonial, ce n'est sans doute pas de manière directe puisqu'au moins deux des francophiles qui tiennent la plume, Thiounn puis Son Diêp, relèvent d'un complexe culturel hybride appartenant *lato sensu* au « grand delta »<sup>16</sup>, de Travinh à Phnom Penh, ouvert à la modernité (notamment sino-vietnamienne) des réseaux marchands de mer de Chine, d'où sont issues nombre d'élites cambodgiennes montées à l'assaut des institutions cambodgiennes dès avant la présence française, puis qui, portées par celle-ci, ont prospéré dans les rouages du monde politique cambodgien où elles jouèrent une partition de plus en plus contestataire de l'autorité royale à mesure que les générations se sont succédées (Démocrates, Républicains, Khmers Rouges, etc.). Dès lors, la postérité d'un Thiounn s'explique mieux, et l'ironie relevée par le traducteur quant à la présence des trois petits fils du ministre du palais au sein de l'appareil khmer rouge s'estompe<sup>17</sup> : sociologiquement, elle est une illustration exemplaire d'un phénomène massif<sup>18</sup> dont seule une étude prosopographique serrée du personnel politique des XIX-XX<sup>e</sup> siècles pourra rendre compte<sup>19</sup>.

Pour le reste, il est surprenant de constater qu'un voyage au plus haut niveau, impliquant plus d'une centaine de personnes, n'ait virtuellement laissé aucun souvenir chez les impétrants, en dehors de ce journal de commande. Aussi serait-il loisible de questionner l'impression en surplomb donnée par le récit d'une France « père et mère » du roi du Cambodge (p. 162) et pour cela support mémoriel, côté français, des

<sup>16</sup> NÉPOTE, Jacques & KHING, Hoc Dy, « Chinese literary influence on Cambodia in the 19<sup>th</sup> and the 20<sup>th</sup> centuries », [in] SALMON, Claudine, éd., *Literary migrations: traditional Chinese fiction in Asia (17-20<sup>th</sup> centuries)*, Pékin, International Culture Pub., 1987, pp. 321-372.

<sup>17</sup> C'est là une opinion répandue : « *Ironically, three of his highly educated grandsons were to become prominent members of the Cambodian Communist Party* », v. CHANDLER, David, *A History of Cambodia*, Fourth Edition, Westview Press, 2008, p. 198.

<sup>18</sup> NÉPOTE, Jacques, « Les nouveaux Sino-khmers acculturés : un milieu social perturbateur ? », *Péninsule* 30, 1995 (1), pp. 133-154.

<sup>19</sup> Pour une première approche, voir les notices biographiques présentées par Nasir ABDOL-CARIME sur le site de l'AEFEK : <http://aefek.free.fr/pageLibre00010678.html>.

bonnes relations franco-cambodgiennes. Les rares éléments d'histoire orale qu'on peut récolter au sein de descendants de la branche des Sisowath ont plutôt tendance à tourner en dérision la délégation cambodgienne, confrontée qu'elle fut à la modernité française ; et lorsqu'elle célèbre Sisowath c'est pour le faire uniquement dans sa dimension magico-religieuse cambodgienne<sup>20</sup>, bref à l'opposé d'une valorisation du contact franco-khmer. Autant d'éléments invitant à nuancer la perspective et considérer que, côté cambodgien, la France fut avant tout pour Sisowath un outil dans la course au trône, puis un instrument pour récupérer les provinces orientales contre les Siamois, et que s'il s'est montré docile et francophile, c'est peut-être davantage par intérêt, pour dégager une marge de manœuvre dans le maelström des réseaux de pouvoir princiers (on se souvient des affaires Duong Chakr puis Yukanthor<sup>21</sup>) que par intime conviction<sup>22</sup>. Ce que les sources cambodgiennes semblent confirmer en insistant sur ce qui est considéré comme l'élément marquant du règne, savoir pas tant la francophilie du roi ni son voyage que leur résultat, *ergo* la rétrocession des provinces de l'Ouest<sup>23</sup>.

<sup>20</sup> Nous avons pu recueillir une tradition familiale auprès de Sisowath Moni Cheat *al.* « Mcas Vicc » au monastère des Trois Tamariniers, à Oudong, le dimanche 10 décembre 2006.

La mémoire de cette odyssee transmise par l'aide de camp de Sisowath, le prince Sissara, mêle la dérision complète et la magie salvatrice rendue possible par l'action du roi : une fois entré dans les toilettes françaises, alors 'à la turque', le prince Sissara se serait trompé de sens et aurait déféqué à côté du trou, obligé ensuite de faire tomber les excréments dedans en s'aidant de ses mains. La narration est ponctuée de grands éclats de rires et l'occasion de mimer l'acte royal de déféquer : en déclamant l'onomatopée « ou ou ou » sensée accompagner l'effort de contraction anale. Le même personnage en visite d'une vigne est pris d'une semblable envie. Il demande à un Français le chemin des toilettes en montrant son ventre, ce que l'impétrant comprend comme une envie de manger et l'emmène prendre une glace. Le mal empire. Le prince refait le signe et on l'emmène manger carrément. Le mal s'accroît. Lorsqu'il doit lever la jambe un peu haut il se défèque dessus. Puis, beaucoup plus sérieuse, la narration se recentre sur l'histoire de la fuite du bateau que les Français ne parviennent pas à réparer. Sisowath se place alors en proue du bateau, dégaine son épée et salue les esprits. Aussitôt les Français parviennent à refermer la brèche.

<sup>21</sup> LAMANT, L. Pierre, « L'Affaire Duong Chakr », *Revue française d'Histoire d'Outre-Mer*, t. LXVII, n°246-247, 1980, pp.123-150 ; *L'Affaire Yukanthor, autopsie d'un scandale colonial*, Paris, Société française d'Histoire d'Outre-Mer, 1989, 243 p.

<sup>22</sup> Ainsi peut-on noter, à titre indicatif, qu'avant d'être subventionné par l'administration coloniale à hauteur de 500 piastres à distribuer dans les provinces pour y mener une 'tournee royale' au nom du gouvernement français en 1885 (v. EDWARDS, P., *op. cit.*, p. 110), c'est Sisowath qui offre un cadeau à la France, en faisant envoyer deux défenses d'éléphants à Le Myre de Vilers en 1880 (Archives départementales de l'Orne, Fonds Le Myre de Vilers, Dossier IV, pièce 130 : lettre de l'*uparāj* Sisowath à Le Myre de Vilers).

<sup>23</sup> Par exemple, le poème composé par Son Diêp au roi à l'occasion de la rétrocession des provinces le 10 décembre 1907 (don France Leclère de la Bibliothèque municipale d'Alençon, ms. 706/25) ou le programme des cérémonies de la consécration du monument érigé en cette même occasion (*ibid.*, ms. 704/1-a/2), ou encore le poème sur le retour au Cambodge du temple d'Angkor Vat (*rïoeñ nirās nagar vat*, 1907, ms. 2 [Annales du Cambodge] du fonds Martine Piat des Missions Étrangères de Paris, p. 1-72).

Finalement, le récit laisse filtrer nombre de ‘pépites’ à collationner méticuleusement. N’en donnons que quelques exemples épars : la procuration de la garde du Trésor royal et de la signature du roi au prince Sutteavong, excluant toute représentation lors de cérémonies publiques (p. 17) ; le fait qu’une partie des regalia aient suivies le roi dans son voyage (« la tiare royale et l’épée sacrée en or », p. 50) ; la présence d’un Chinois nommé Un Tun parmi le personnel masculin attaché au roi (p. 228), en même temps que cuisinier, avec un autre Chinois, Tan Teang (p. 232)...

Signalons, outre quelques coquilles sans gravité – le toponyme « Koh Tralach » noté « Kok Tralach » (p. 44), le « ā » systématiquement rendu par « æ » –, une traduction fautive, p. 259, note 4 : Prey Nokor ne peut se traduire par « la ville dans la forêt », une leçon coloniale erronée, mais doit se rendre à l’inverse par « la forêt de la cité/du royaume », autrement dit la forêt domaniale, la forêt royale (comme on dirait Prey Luong). L’exemple du toponyme Vat Nokor l’atteste, qui se traduit par « le monastère de la Cité, le monastère royal » et ne peut se rendre par « la cité du monastère » à moins d’inverser les termes en « Nokor Vat » qui existe par ailleurs. En outre, son « annexion » par les seigneurs Nguyễn ne date pas du XVI<sup>e</sup> mais du XVII<sup>e</sup> siècle, et encore s’agit-il d’une cession par les rois khmers, et non d’une annexion.

Si le grand public y verra une agréable *curiosa* exotique, en droite ligne de l’effet produit en son temps par le débarquement du roi khmer à Marseille (en ce sens le titre de la collection, « le Temps retrouvé » se justifie pleinement), c’est bien aux spécialistes de l’histoire coloniale que s’adresse cette source, qu’ils devront désormais prendre en considération.

Grégory MIKAELIAN

**Penny EDWARDS, *Cambodge: the Cultivation of a Nation, 1850-1945*, Honolulu, University of Hawai’i Press, 2007, 349 p.**

Issu d’une thèse supervisée par David Chandler et parue en 1999, cet ouvrage traite des origines coloniales du nationalisme cambodgien. Bien qu’il s’agisse là de son premier livre, l’auteur a collaboré à de nombreux ouvrages collectifs dont *France and Indochina cultural representations*<sup>24</sup> qui reprend déjà des éléments de sa thèse. Après de brillantes études de chinois, elle pénètre dans le cercle des khmémisants via un mémoire sur les relations entre la Chine et le Parti Communiste du Kampuchea, suivi de travaux sur la population chinoise du Cambodge. Elle est aujourd’hui professeur assistant à l’université de Berkeley où elle enseigne l’histoire culturelle et politique du Cambodge et de la Birmanie. Avant de détailler le cœur de l’ouvrage, arrêtons-nous au titre qui soulève des interrogations quant à l’emploi du nom français

<sup>24</sup> ROBSON, Kathryn & YEE, Jennifer, *France and ‘Indochina’: cultural representations*, Lanham, Boulder & New-York, Lexington Books, 2005, 237 p.

« Cambodge ». L'auteur justifie l'emploi de ce terme par le fait qu'il désigne de manière plus précise, l'espace géographique, politique et symbolique que fût le Cambodge pour le protectorat français. Pour l'auteur, le nationalisme khmer trouve son origine dans la colonisation et son paroxysme dans le régime du Kampuchea Démocratique et la figure du « Khmer originel » (*Kmae daem*), thèse démontrée en onze chapitres : un chapitre d'introduction dans lequel est exposée la démarche générale, suivi de neuf chapitres portant chacun sur un thème ou une période du développement de l'idée d'une Nation khmère, puis d'un chapitre de conclusion.

Penny Edwards définit elle-même son travail comme une histoire des idées, lesquelles se seraient développées « non pas dans les pages de *Nagaravatta*, mais dans les bureaux, écoles, instituts de recherche et musées coloniaux ». Elle se propose donc d'étudier ces lieux et surtout les acteurs qui d'une façon ou d'une autre, ont contribué à la cristallisation de l'idée de Nation cambodgienne. Ce processus tel que présenté dans l'ouvrage, rappelle à de nombreux égards l'étatisation et la nationalisation de la France. La période de gestation débute avec la « découverte » d'Angkor par Mouhot en 1860 (ch. 1) et s'achève avec la chute de l'administration vichyste du général Decoux en 1945 (ch. 9). On distingue ainsi de manière très similaire, le rôle de l'histoire (ch.1) et de l'architecture (ch. 2) dans la création des symboles d'identification nationale, la délimitation du territoire et la formation d'une élite (ch. 3), le passage du religieux au séculier (ch. 7) et l'uniformisation par le développement d'une langue nationale (*piesaa-jiet*) aboutissant à l'émergence d'une expression si ce n'est d'une opinion publique (ch. 8 et ch. 9).

À cette lecture « politique » pourrait se substituer une lecture « culturelle », où deux niveaux d'analyse sont possibles : un niveau « micro » dans la rencontre entre les individus et un niveau plus large qui tient plus d'un choc entre deux visions du monde. À partir d'un vaste corpus composé d'articles de presse (principalement *Nagaravatta* et *Kampuchea Surya*), de mémoires et de rapports ou correspondances retrouvées dans les archives de l'administration coloniale, l'auteur a pu retracer les destins entremêlés des personnalités françaises et cambodgiennes qui se trouvent rarement réunies dans un même ouvrage. Ainsi, l'école orientaliste Française et les khmérophiles, les Mouhot, Leclère, Finot, Pavie, Cœdès, Groslier et Karpelès, en voulant écrire l'Histoire du Cambodge, finissent par y entrer. L'on plonge également dans les biographies de l'élite khmère qui, dans une histoire culturelle inséparable de l'histoire politique, fait davantage de place aux intellectuels qu'aux héritiers du trône. L'auteur met l'accent sur le rôle de Thiounn Sambath et Son Diep (ch. 3), qui, par leur adhésion au patronage français et leur éducation occidentale, ont bénéficié d'une ascension remarquable et ont été les agents du changement et du métissage en participant à la cartographie, la sécularisation de l'éducation et la fixation par écrit de la culture traditionnelle. La biographie des moines Chuon Nath et Huot Tath (ch. 4 et ch. 8) permet de plonger dans la diversité du fait religieux cambodgien avant l'institution d'une religion nationale (*sasana-jiet*) autour du Bouddhisme version « Mahanikay ». Enfin, l'exacerbation d'un passé et d'ancêtres glorieux ainsi que la sensibilisation à une grille de lecture « occidentale » trouve son aboutissement

logique dans l'émergence au sein d'une élite éduquée «à la française» du nationalisme khmer. C'est ainsi que le concept de «khméritude» se concrétise au Lycée Sisowath (ch. 9) avec entre autres, la création du journal *Nagaravatta* par les figures du nationalisme cambodgien que sont Son Ngoc Tanh et Pach Choeun.

Quelle que soit la perspective retenue, il demeure une constante : celle des interrelations pour ne pas dire interdépendances entre l'élément français et l'élément khmer et un déterminisme historique qui ne manqueront pas de faire grincer des dents. Notamment il est difficile de ne pas établir, au vu des rappels incessants à Pol Pot (ch. 0, 2, 6 et 10), un lien entre les acteurs mentionnés tout au long de l'ouvrage et l'épisode dramatique vécu sous le régime khmer rouge. Or s'il est acceptable de concevoir une continuité des «éléments nationalistes» qui se sont ainsi retrouvés «dans l'armature idéologique de tous les régimes du Cambodge postcolonial» (p. 5), il est moins immédiat de trouver dans ces idées la cause de la «révolution meurtrière de Saloth Sar» (p. 5). C'est pourtant ce que semble vouloir faire l'auteur en liant par exemple le nom de plume de Saloth Sar, «Le Khmer originel», à la tentative du régime du Kampuchea Démocratique de retourner vers un «passé pré-féodal» et de réduire les Cambodgiens à l'image idéale du *Khmae Daem* (p. 1). Or d'après des témoignages recueillis par Sacha Sher, le choix de ce pseudonyme serait fortuit et anecdotique. Reprenant Keng Vannsak, «l'expression ne possédait pas, selon lui, la moindre nuance de nationalisme exacerbé ou de revendication de pureté de l'identité khmère. À l'époque, nous a-t-il dit, le problème majeur était l'indépendance pour sortir de l'Indochine française et ses camarades et lui-même n'avaient pas la notion de l'authenticité de l'identité khmère ou la volonté de valoriser les racines khmères. L'expression était «plus verbale qu'autre chose»<sup>25</sup>. On trouve chez Sher, d'autres éléments qui s'opposent à l'importance accordée à la symbolique angkorienne par Penny Edwards. Ainsi pour Edwards, les visions de la Nation s'appuyant sur la fascination pour Angkor eurent «un impact durable et tragique sur des millions de Khmers, Chams, Vietnamiens, et Chinois au Cambodge, particulièrement dans l'ère Lon Nol et dans le Kampuchea Démocratique» (p. 247). De son côté Sacha Sher relativise : «l'examen des attributs et des textes édifiants du K.D. ne permet pas de déceler une quelconque fascination pour Angkor [...], la récupération de ce passé de grandeur nationale productive découlait avant tout d'un souci de rassemblement et de mobilisation»<sup>26</sup>.

Ces différences d'interprétation et ces désaccords ne sont malheureusement pas évoqués dans l'ouvrage. On pourrait lui reprocher une application par trop systématique et culturaliste des concepts analytiques de Benedict Anderson relatifs aux communautés imaginaires<sup>27</sup>. En particulier, l'accent mis sur les origines culturelles d'une Nation et sa représentation dans les arts, la muséologie et la

<sup>25</sup> SHER, Sacha, *Le parcours politique des « Khmers Rouges » : formation, édification, projet et pratiques : 1945-1978*, thèse de sociologie politique, Université de Nanterre, 2002, 770 p., ch. 2.

<sup>26</sup> SHER, Sacha, « Le parallèle éminemment douteux entre l'Angkar révolutionnaire et Angkor », *Aséanie*, n°11, 2003, pp. 21-38.

<sup>27</sup> ANDERSON, Benedict, *Imagined Communities: Reflections on the Origin and Spread of Nationalism*, Londres & New-York, Verso, 1991, 224 p.

littérature est difficile à envisager hors de la sphère d'une élite éduquée. Et malgré les réformes de l'éducation et les efforts pour promouvoir le khmer comme langue nationale, l'on a du mal à s'imaginer les effets d'un nationalisme construit sur des bases culturelle et linguistique dans un Cambodge rural et ethniquement hétérogène.

Henri KHOU

## 2. UNE CROISSANCE SANS DÉVELOPPEMENT : LE CAS BIRMAN

**UDO, Toshihiro, *Stunted and Distorted Industrialization in Myanmar*, Tokyo, Institute of Developing Economies, Discussion Paper No. 38, juillet 2006, 50 p.**  
[[http://www.ide.go.jp/English/Publish/Dp/pdf/038\\_kudo.pdf](http://www.ide.go.jp/English/Publish/Dp/pdf/038_kudo.pdf)]

Les manifestations populaires de 1988 en Birmanie ont amené à la tête de l'État une nouvelle génération d'officiers, constitués en Conseil d'État pour la restauration de la loi et l'ordre (SLORC). Conscient de la corrélation entre faillite économique et troubles politiques, confronté à des difficultés financières suite à la suspension de l'aide publique au développement (APD) en réponse à la répression du mouvement démocratique, le SLORC s'est engagé dans la libéralisation d'une économie jusqu'alors socialiste, étatiste et autarcique. Le Japon, premier donateur d'APD à la Birmanie de Ne Win et principal investisseur étranger en Asie du Sud-Est, a d'abord tenté d'assister le SLORC, devenu Conseil d'État pour la paix et le développement (SPDC) en 1997, dans son processus de réforme. En 2000, un « Panel économique nippo-birman », rassemblant des hauts fonctionnaires et universitaires avait tenté de relancer le processus de réforme. Ses conclusions, publiées en 2003, sont toutefois restées lettre morte. L'attaque d'Aung San Suu Kyi à Depayin en mai 2003 puis l'éviction du général Khin Nyunt en octobre 2004 ont mis fin aux velléités de Tokyo de s'intéresser aux problèmes économiques de la Birmanie plutôt qu'aux violations des droits de l'homme.

C'est dans ce contexte que Toshihiro Kudo, détenteur d'un master en économie du développement (Cambridge) et chercheur à l'Institut des Économies en Développement (IDE) depuis 1996, s'est spécialisé sur la Birmanie, plus particulièrement sur sa politique industrielle, réalisant en 2005 une étude sur l'incidence des sanctions américaines sur la confection. Plus récemment, il s'est penché sur les relations économiques sino-birmanes. Le présent travail constitue ainsi une compilation à but normatif des thèses développées par l'auteur depuis 1998. Constituée de 35 pages de texte et d'une vingtaine de tableaux statistiques, l'étude cherche à dresser un panorama dynamique du secteur de l'industrie entre 1988 et 2005. S'intéressant principalement aux facteurs qui « retardent » et « déforment » l'industrialisation birmane, T. Kudo montre que la libéralisation économique engagée par la junte au début des années 1990 n'est pas allée assez loin et que des mesures

ultérieures ont annihilé les progrès alors accomplis. Pour s'industrialiser, la Birmanie doit s'émanciper définitivement du système socialiste mis en place sous Ne Win.

L'étude se divise en quatre parties. L'auteur présente d'abord l'évolution du secteur industriel entre 1988 et 2005, qu'il divise en trois périodes. La libéralisation du commerce par le SLORC/SPDC, facilitant notamment les importations, a conduit les entrepreneurs locaux à investir massivement dans le secteur manufacturier afin de répondre à une demande domestique jusqu'alors réprimée. Un secteur privé, quasiment inexistant sous Ne Win, fait ainsi son apparition. L'aggravation du déficit commercial, accélérée par la crise financière asiatique, a ensuite conduit le SLORC à restreindre les échanges pour limiter la pénurie de devises étrangères, ralentissant d'autant l'activité des firmes privées suite au renchérissement des produits importés. Avec la fin des années 1990, le SPDC revient à une stratégie de substitution aux importations menée par les entreprises publiques, qu'autorisent les revenus conséquents générés par l'exploitation du gaz naturel. Désormais, les entreprises privées rentrent en compétition, largement inégale, avec les firmes publiques pour l'accès aux ressources domestiques et importées et pour la vente de leurs produits. La dynamique libérale du début des années 1990 est ainsi radicalement mise à mal.

Toshihiro Kudo illustre ensuite ces évolutions par une enquête microéconomique réalisée en 2003 auprès de 167 firmes privées. Sont abordées notamment la sociologie des entrepreneurs, l'organisation des firmes et les difficultés rencontrées : les entrepreneurs citent l'accès au crédit, l'insuffisance des infrastructures et l'imprédictibilité des réformes et de la fiscalité. L'auteur s'intéresse ensuite à l'un des freins au développement, le manque d'infrastructures, affirmant que, contrairement à ce qui est communément avancé, l'investissement public dans les infrastructures n'a pas augmenté en termes réels. Si la junte a diminué les dépenses publiques dans la production et les services au profit des infrastructures, les investissements réalisés n'ont pas suivi la croissance du PNB. À l'insuffisance des dépenses publiques s'ajoute l'inefficacité de la gestion des firmes du BTP, qui appartiennent toutes à l'État. Enfin, l'auteur présente le cas de la confection, qui s'est rapidement développée au cours des années 1990. Il retient de ce relatif succès la possibilité pour des entreprises de prospérer dans des enclaves où elles sont préservées de l'insuffisance des infrastructures et du contrôle étatique excessif. Le secteur textile (en quasi totalité de sous-traitance) s'est effondré en 2003 suite à l'imposition de l'embargo américain sur les exportations birmanes, mais également à l'édiction de règlements et taxes par un gouvernement avide de devises.

Concise et dense, l'étude de Toshihiro Kudo résume ainsi les obstacles au développement et à la modernisation de l'économie birmane. On lui sait gré d'illustrer son propos de données issues d'une enquête de terrain, d'une présentation des entreprises publiques du secteur des infrastructures et de l'étude de l'industrie de la confection. Toutefois, l'absence de réflexion sur l'évolution des flux d'investissements étrangers en Birmanie au cours des dernières décennies surprend ; le rôle des dons et prêts bonifiés chinois, indiens ou thaïlandais, notamment dans le secteur des infrastructures (énergie, transports, télécommunications), n'est pas

mentionné. Comme le souligne l'auteur en conclusion, l'afflux de devises étrangères dans les coffres publics à partir de la fin des années 1990 grâce à la mise en exploitation du gaz constitue un « second sauvetage » pour une économie en faillite. Comme dans les années 1970 lorsque l'APD japonaise avait épargné la ruine au régime de Ne Win mais entravé toute réforme, l'assurance de percevoir des revenus réguliers et croissants conduit à la paralysie et repousse dangereusement le nécessaire aggiornamento économique de la Birmanie dont la junte, ou le gouvernement d'union nationale qu'on espère lui voir succéder, devra un jour payer le prix politique.

Abel TOURNIER

### 3. DU VISIBLE À L'INVISIBLE : RÉSEAUX ET MAFIAS

**Arnaud LEVEAU, ed., *Investigations of the Grey Areas of the Chinese Communities in Southeast Asia*, Bangkok, IRASEC, 2007, 168 p. (A-5)**

Ce petit ouvrage rassemble les actes d'un colloque organisé à Bangkok les 6-7 janvier 2005 par l'IRASEC, réunissant dix intervenants, quatre praticiens (policier, journaliste, juriste et politicien) et six universitaires spécialisés sur les sociétés sud-est asiatiques et chinoises du Sud. L'inquiétude des pouvoirs publics<sup>28</sup> quant à l'éventuelle instrumentalisation des communautés chinoises d'outre-mer, pour partie irriguées de réseaux mafieux, par une Chine populaire en pleine ascension hégémonique, stimule en effet la recherche sur les « zones grises » des sociétés sud-est asiatiques : outre les nombreux travaux de Bertil Linter sur le sujet (voir cr. *infra*), on peut évoquer, pour s'en tenir aux plus récents, le rapport de l'Unesco, *Globalization, Drugs and Criminalization*<sup>29</sup>, les recherches de Barend ter Haar<sup>30</sup>,

<sup>28</sup> En témoignent les deux rapports effectués à la demande du gouvernement américain dans les années 2000 : HELFAND, Neil S., *Asian organized crime and terrorist activity in Canada, 1999-2002*, Washington, Federal Research Division, Library of Congress, juillet 2003, 46 p. ; FINCKENAUER, James O. & CHIN Ko-lin, *Asian transnational organized crime*, Washington, National Institute of Justice, U.S. Department of Justice, 2007, 40 p.

<sup>29</sup> UNESCO, Paris, 2002, éd. électronique, 23, 85, 182, 55 & 56 p.

<sup>30</sup> *The Ritual and Mythology of the Chinese Triads Creating an Identity*, Leiden, Sinica Leidensia, 1998, 520 p.

Martin Booth<sup>31</sup>, Arnaud Leveau<sup>32</sup>, Kimberley Thachuk<sup>33</sup>, Ronald Keith et Lin Zhiqiu<sup>34</sup>, Jean-François Gayraud<sup>35</sup>, etc.

Les communications rassemblées par A. Leveau peuvent être présentées comme suit. Un premier groupe d'interventions s'intéresse à la généralité du crime organisé chinois. Si les origines des triades renvoient aux multiples hétérodoxies politiques de l'époque impériale et à une sociologie des marges, qui explique leur installation à Hong-Kong dès sa fondation, elles contribuent largement à la révolution nationaliste de 1911, ouvrant ainsi une ère de « collaboration » avec les autorités. Hong-Kong n'échappe pas à la règle dans les années 1950-60, où les réseaux souterrains participent à la lutte contre le communisme, avec pour résultat une cinquantaine de triades rassemblant quelque 52.000 membres en 1996 (T.A. Bancroft). Selon Peter Michael<sup>36</sup>, cette évaluation semble toutefois largement sous-estimée, car les 4 principales triades (Sun yee On, Wo Shing Wo, 14K et Wo Hop Ho) compteraient – à en croire un rapport confidentiel établi à la veille de la rétrocession (1997) – chacune plus de 30.000 membres. Aux activités délictueuses propres au grand banditisme, se sont ajoutées la pornographie (en dvd), les nouvelles drogues (comme la kétamine ou l'*ice*), le jeu, la contrebande de marques, etc. Pour autant les triades sont loin de former des structures cohésives et de monopoliser le crime dans des villes comme Hong-Kong, où elles représentent moins de 3% du crime enregistré, l'un des secteurs où elles conservent une position dominante étant l'industrie du sexe (Chu Yiu Kong).

Par ricochet, les triades chinoises sont présentes dans tout le Sud-Est Asiatique. Les sociétés secrètes chinoises (*ang-yi*) seraient attestées au Siam depuis le XVII<sup>e</sup> s. (Jean Baffie), les associations clandestine de défense des immigrants chinois – qui n'eurent droit de cité qu'en 1897 – pouvant ajouter à leurs activités sociales officielles d'autres plus délictueuses au rythme même de la réglementation de la vie économique induite par la modernisation. Dans le Sud-Thaïlande, les Chinois ont investi les activités les moins valorisées, non par choix, mais par nécessité. Ils ont bénéficié de pratiques foncières chinoises évitant le partage de la terre pour développer l'hévéaculture. Et surtout ils ont investi le secteur de la prostitution en mettant en place un cycle d'activités destinées à en ponctionner les revenus de multiples manières (E. Dialma et P. Le Roux). Il reste que les Chinois s'intègrent aisément dans la société thaïlandaise, à l'inverse de ce que l'on observe en Birmanie (Guy Lubeigt). En Indonésie, ils sont victimes de discriminations économiques depuis 1959. Après les massacres de 1965, le lien privilégié entre hommes d'affaires

---

<sup>31</sup> *The Dragon Syndicates, the Global Phenomenon of the Triads*, Londres Doubledays, 1999, rééd. Bantam, 2000, 608 p.

<sup>32</sup> *Le destin des Fils du Dragon : l'influence de la communauté chinoise au Viêt Nam et en Thaïlande*, Paris, L'Harmattan & Bangkok, IRASEC, 2003, 288 p.

<sup>33</sup> THACHUK, Kimberley L., ed., *Transnational threats: smuggling and trafficking in arms, drugs, and human life*, Westport, Praeger Security International, 2007, 241 p.

<sup>34</sup> *Crime in China: public order and human rights*, Londres, Routledge, 2006, 221 p.

<sup>35</sup> *Le monde des mafias : géopolitique du crime organisé*, Paris, O. Jacob, 2005, 443 p.

<sup>36</sup> Ancien journaliste d'investigation au *South China Morning Post*.

chinois (*cukong*) et politiques devint le fondement du développement de l'entreprise privée, avec pour conséquences une nouvelle flambée de manifestations antichinoises à la chute du régime (Frans Hendra Winarta). Même si le vice-président indonésien Jusuf Kala justifie, aujourd'hui encore, la discrimination à leur encontre, les Chinois n'ont pas d'autre choix que de réintégrer la société légale, politiquement et économiquement.

La lecture de ce petit opuscule laisse largement sur sa faim, parce que les communications sont présentées en désordre, et surtout que leur qualité est très inégale, certaines étant même de pure propagande en faveur du parti *Thai Rak Thai* (Ratanaporn Dhammakosol), ce qui ne laisse pas de surprendre lorsque l'on connaît les dessous de l'organisation de la Conférence. Pour autant, l'on peut y glaner des informations de première main, notamment dans les communications d'E. Diama et P. Le Roux, et de P. Michael.

Marie-Sybille de VIENNE

**Bertil LINTNER, *Blood Brothers: Crime, Business and Politics in Asia, Chiang Mai, Silkworm Books, 2002, 470 p.***

Journaliste suédois vivant en Thaïlande depuis 1979, correspondant de la *Far Eastern Economic Review* pendant plus de vingt ans, Bertil Lintner est connu pour ses multiples travaux sur la Birmanie où il fit de longs séjours ; il publia le récit de l'un de ses voyages dans le Nord et l'Est du pays – aux côtés de son épouse, ancienne combattante shan – dans *Land of Jade*<sup>37</sup>. Lors de ses nombreuses enquêtes dans le Triangle d'or sur le trafic de l'opium et des stupéfiants, il put constater que le crime organisé, le trafic de drogue et d'armes était un phénomène de plus vaste ampleur que la guerre civile<sup>38</sup> et les conflits ethniques en Birmanie. Il découvrit ainsi les liens entre les triades chinoises, les yakuzas, les gangs coréens et vietnamiens et la mafia russe, tout en constatant l'interaction régionale et internationale entre le monde économique et politique et le crime organisé. Fruit de presque cinq ans (1997-2001) de recherches en Asie-Pacifique et en Amérique du Nord, l'ouvrage s'organise en huit chapitres abordant chacun d'une région différente, avec pour le fil conducteur le rôle du crime organisé, et son instrumentalisation par les différents États.

Les quatre premiers chapitres traitent du crime organisé en Asie du Nord-Est. Ils s'ouvrent sur Shanghai, *Whore of the East*, avec l'arrivée des troupes communistes le 25 mai 1949. L'entrée en douceur d'une armée de paysans révolutionnaires dans la ville par excellence du pouvoir occidental fut le symbole de la reprise en main par les Chinois de leur destin après l'humiliation des guerres de l'opium, Shanghai constituant un parfait exemple du poids des organisations souterraines dans les

<sup>37</sup> *Land of Jade*, Bangkok, White Orchid Press, 1990, 380 p.

<sup>38</sup> *Burma in Revolt: Opium and Insurgency since 1948*, Chiang Mai, Silkworm Books, 1994, 558 p.

rouages économiques et politiques autochtones et coloniaux. Le rôle joué par les triades dans l'histoire fut en effet primordial. Les sociétés secrètes ou triades, *Tiandihui* (Société du Ciel et de la Terre) *al. Hong Men* font partie de l'histoire chinoise depuis presque mille ans. L'une des plus anciennes, la Société du Lotus Blanc, créée au XII<sup>e</sup> siècle par des moines et des lettrés, joua un rôle important dans la lutte contre les Mongols aux XIII<sup>e</sup> et XIV<sup>e</sup> siècles. De même lorsque les Qing mandchous montèrent sur le trône en 1644, le Lotus Blanc fomenta des insurrections pour rétablir les Ming : *Fan Qing Fu Ming*, « Écraser les Qing, Rétablir les Ming ». Cette légitimité légendaire face à un pouvoir « étranger » influença la formation et l'évolution des triades modernes, qui furent instrumentalisées par des politiciens comme Sun Yat-sen : le soutien de la *Tongmenghui* lui permit de renverser les Qing et de fonder la république de Chine le 1<sup>er</sup> janvier 1912. En août 1912, la *Tongmenghui* absorbait quatre autres petites triades pour former le *Guomindang*.

La symbiose entre l'économie légale, les autorités locales, la société civile et le monde souterrain existe ainsi depuis des temps immémoriaux en Chine. On en tiendra pour preuve le cas de Macao. Officiellement sous autorité coloniale portugaise, Macao demeura *de facto* sous tutelle de la République Populaire de Chine qui fit d'elle une plate-forme financière. La presse britannique révéla ainsi en 1998 que de l'or nazi, volé aux Juifs, aurait été déposé dans les coffres-forts du Portugal et de Macao, alors territoires neutres ; cet or – certes, sujet à controverse – aurait abouti en Chine. Si l'histoire est véridique, Macao, la capitaliste, gouvernée par le Portugal fasciste, pourvue de l'or nazi, aurait aidé la Chine communiste à survivre aux difficiles premières années de son existence. Pour l'heure, il est notoire que Macao servit de centre d'expédition de pétrole et de munitions vers la Chine pendant et après la Guerre de Corée, en violation de l'embargo décrété par des Nations-Unies, grâce au soutien de puissants hommes d'affaires. Parmi eux, Fok Ying-tung, plus connu sous le nom de Henry Fok, qui profita de l'embargo pour faire fortune : ses activités de contrebande lui valurent la concession exclusive de l'importation de sable de Chine vers Hong-Kong, un commerce éminemment lucratif dans l'essor immobilier des années 1950 et 1960. Il admit par la suite avoir expédié toute sorte de produits, de l'acier aux denrées alimentaires mais nia toujours le trafic d'armes. En 1960, il se rapprocha de Yip Hon, un membre de la Hong Men. Ce dernier, un professionnel du jeu, s'associa ensuite à Teddy Yip et au beau-frère de ce dernier Ho Yuen-yuen alias Stanley Ho. Il en résulta la naissance de la *STDM (Sociedade de Turismo e Diversoes de Macau)* en janvier 1962. La *STDM* assurait au moment de la rétrocession de 1999 plus de la moitié des recettes fiscale du territoire, près de la moitié du produit intérieur brut et employait un quart de la population active. Paradis du jeu, Macao demeure par le biais de ses casinos, une plate-forme financière et de blanchiment non seulement du milieu mais également des autorités chinoises.

Le Japon relève d'un schéma sensiblement différent. À Kobe, l'un des gangs les plus puissants du Japon, le Yamaguchi-gumi, se targuait en 1999 de compter 16.500 membres (à plein temps) et 23.000 en incluant associés et sympathisants. Au total, le Japon compterait quelque 80.000 yakuzas. Contrairement à d'autres groupes du crime organisé, les yakuzas ne se cachent pas, car ils étaient jadis considérés comme

des bandits proches du petit peuple. En aidant les services de renseignements japonais, ils contribuèrent aux victoires du Japon sur la Russie puis sur la Chine au début du XX<sup>e</sup> siècle ; ils coopèrent ensuite avec la CIA lors du conflit coréen. Si les yakuza ont préservé en interne une structure féodale traditionnelle, ils possèdent des entreprises à façade légale et entretiennent des liens avec les principaux partis politiques. Mais leur image de marque a beaucoup souffert de l'éclatement de la bulle financière au début des années 1990, avec l'apparition d'un nouveau type de malfrat, le *keizei yakuza* ou « gangster économique ».

En face du Japon, le grand banditisme russe. Avec la révolution, la guerre civile éclate dans l'Extrême-Orient russe en 1917, suivie d'une série de déportations vers la Sibérie. Les premières vagues furent composées de criminels de droit commun et de contre-révolutionnaires ; mais lors des grandes purges staliniennes (1937-1938), plus de sept millions (en sus d'un million d'exécutions) furent envoyés vers les camps de travail. Si le crime organisé a une longue et tenace tradition dans la société russe, il a développé de nouvelles caractéristiques sous les communistes, les autorités craignant davantage les détenus politiques que les droits communs : à partir des années 1930, ces derniers commencèrent donc à coopérer avec les services de sécurité, les criminels se voyant confier la surveillance des détenus politiques. Il se forma ainsi une élite criminelle connue sous le nom de *vory v zakone* « voleurs-sous-la loi », à l'origine de la mafia russe moderne. Aujourd'hui, elle est non seulement présente dans la prostitution et le trafic de stupéfiants, mais également dans l'exploitation des ressources naturelles et la vie politique et économique locale.

Les quatre derniers chapitres traitent du crime organisé en Asie du Sud-Est et dans le Pacifique. Dans la « Grande Péninsule d'Or », l'influence chinoise, par le biais ou non du grand banditisme, pèse sur la vie politique et économique, les triades ayant accompagné les différentes vagues migratoires. Depuis les années 1990, le Cambodge est le point de ralliement du crime organisé, la plupart des gangsters récemment arrivés étant d'origine chinoise. Il est ainsi devenu non seulement un paradis du trafic de stupéfiants et d'armes mais aussi une plate-forme du blanchiment d'argent et de l'émigration clandestine chinoise. En Indonésie, les liens entre le milieu, l'armée et le pouvoir sont illustrés par l'instrumentalisation des milices par l'État dans la gestion des conflits, comme lors des attaques contre la communauté chinoise en 1998 ou lors des interventions sanglantes au Timor Est en 1999. Suite à la désintégration de l'ancien pouvoir et pour répondre au chaos, certaines de ces milices se sont progressivement radicalisées, avec pour résultat le racket, le terrorisme islamique, la piraterie et l'émigration illégale vers l'Australie. Le milieu du crime a également envahi les îles du Pacifique pour en faire des paradis fiscaux et y blanchir des capitaux. L'exemple de Niue suffit à illustrer le phénomène : Niue, le plus petit paradis fiscal du monde, territoire indépendant en libre association avec la Nouvelle-Zélande, a une superficie de 259 km<sup>2</sup>, une population de 2103 habitants et 6000 sociétés-écrans. Pour attirer d'éventuels clients chinois et russes, il est possible d'enregistrer son entreprise via internet en caractères chinois ou cyrilliques, un commerce qui génère 80% du budget annuel de l'île. Ces réseaux asiatiques du crime

se prolongent jusque dans la côte ouest des États-Unis, singulièrement en Californie, où ils font à l'occasion la jonction avec les autres mafias.

Bertil Lintner conclut en tirant la sonnette d'alarme sur l'évolution actuelle de la Chine et le danger de certains aspects de la mondialisation. Si la Chine a doublé son PIB en quinze ans, ce qui est remarquable, c'est en abandonnant une multitude de laissés pour compte. Les réformes des années 1980 ont ouvert la boîte de Pandore et laissé échapper des forces sociales imprédictibles. Dès 1985, un rapport interne faisait état de la généralisation des sectes, principalement dans les provinces du Henan, Shaanxi, Sichuan et Yunnan et dans les zones montagneuses proches des frontières provinciales et nationales. La résurgence d'acteurs tels que pirates, bandits, barons de la drogue et membres des sociétés secrètes, inquiète ainsi les autorités chinoises. L'augmentation du nombre d'exécutions reflète la croissance du crime organisé : 1263 en 1999 ; 2088 en 2000. Le développement a entraîné une corruption rampante et surtout une disparité croissante entre les riches et les pauvres, couplée à une destruction accélérée de l'environnement, que traduit la présence d'une population 'flottante' de 100 millions d'individus cherchant du travail ou, par défaut, à émigrer. Lintner reproche à l'Occident sa lenteur chronique à comprendre les courants profonds d'une société chinoise qui traverserait la période la plus difficile de son histoire. La Chine s'étant modernisée sans se doter au préalable d'institutions solides, le crime organisé chinois s'exporte dans le monde entier. Ses liens avec les autorités le rendent plus dangereux que les groupes criminels japonais, la mafia russe, les pirates et criminels indonésiens ou encore les anachroniques *chao pho* thaïlandais : l'affaire du *donorgate* (lors de la réélection du Président Bill Clinton en 1996) montrerait l'extension de leur influence.

*Elisabeth RININO*